



Eure habitat

Eure habitat, acteur du développement durable

Utilisation du bois, énergies renouvelables (panneaux solaires), label Haute Qualité Environnementale (HQE), ...Le développement durable est une réelle préoccupation pour Eure habitat.

Pour Eure habitat, préserver l'environnement ce n'est pas seulement utiliser ces énergies naturelles ou matières premières écologiques, c'est aussi mener des opérations «chantiers propres». Des containers sont ainsi en place sur les chantiers pour le tri des matériaux, tels que le béton, les plastiques ... Des équipements peuvent aussi être recyclés.

Sur l'ensemble de ses programmes, Eure habitat met donc en oeuvre de nombreuses techniques de construction mais également de réhabilitation, respectueuses de l'environnement.



Une opération «énergie solaire», pour 4 pavillons individuels et 10 logements collectifs «Les Tournesols» (Saint André de l'Eure)

Eure habitat, dans le cadre de sa politique de développement durable, a décidé d'innover avec l'utilisation de l'énergie solaire pour l'eau chaude sanitaire. Des capteurs solaires sont installés sur les toitures des collectifs et individuels.

L'énergie solaire est non seulement économique mais elle est aussi écologique car elle rejete moins de gaz carbonique.

L'énergie solaire : une énergie renouvelable performante

Les installations solaires assurent toute l'année le préchauffage de l'eau sanitaire des logements, avec des productions d'appoint électriques pour distribuer l'eau à température voulue. Les productions d'appoint sont donc raccordées en série et en aval des stockages d'eau solaire.

Un futur programme de construction classé Haute Qualité Environnementale ! Rue de l'Étang (Pont-Audemer)

Il s'agit d'un programme de construction de 64 logements collectifs et individuels superposés avec une structure mixte : béton armé / ossature bois.

Cette opération menée dans le cadre de l'ANRU de Pont-Audemer est classée Haute Qualité Environnementale pour plusieurs raisons :

- «chantier propre» sur le choix des matériaux ; le traitement des emballages et leur stockage ; le traitement sélectif des déchets de chantier avec leur suivi, ainsi que le nettoyage du site et de ses abords
- «énergie - réduction de l'effet de serre» : la construction à ossature bois ainsi que la mise en place de toitures végétalisées garantissent des déperditions réduites de l'énergie et favorisent un niveau de consommation très faible ; le tout permettant la réduction des gaz à effet de serre
- «filière constructive» : il est proposé de mettre en oeuvre de manière générale un matériau recyclable : un bois provenant de régions proches évitant ainsi l'importation et la déforestation



Les Fontnelles à Conches en Ouche

15 pavillons à ossature bois avec bardage en clins (livraison : février 2003)



Résidence les Grès à Thuit-Signol

25 logements individuels de plain-pied, avec une ossature bois (livraison : avril 2006)



Les Forrières à Amfreville la Campagne

7 pavillons équipés de panneaux solaires et une utilisation abondante du bois et de la brique (livraison : juin 2006)

Un programme éco-citoyen : la Mare St Ouen (Grosley Sur Risle)

Il comprend 7 logements individuels en ossature bois avec utilisation de l'énergie solaire



La réhabilitation D4-D10 (Val de Reuil) : une opération pilote en matière d'environnement !

Les logements des D4-D10 sont les plus environnementaux du département. En effet, la volonté d'apporter une réelle amélioration du confort des logements et de maîtrise des consommations d'énergie a conduit Eure habitat à investir fortement sur les immeubles D4-D10 notamment avec : la mise en place de panneaux photovoltaïques (pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire), la végétalisation des toitures,...

Hormis ces travaux, le poste le plus important reste la création exemplaire d'une chaufferie collective gaz.

Les nombreuses réclamations des résidents relatives au coût élevé des charges de chauffage, que certains appellent le deuxième loyer, ont amené Eure habitat à étudier dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain de ces immeubles, la possibilité de remplacer les installations de chauffage devenues obsolètes et coûteuses par un mode de production de chaleur plus économique.

La comparaison des consommations nécessaires au confort des habitants et des coûts prévisionnels des charges a permis d'opter pour une chaufferie collective au gaz naturel.

L'installation de chauffage collective au gaz naturel comprendra deux chaudières qui alimenteront les radiateurs avec réglage thermostatique individuel situés dans toutes les pièces des logements par des colonnes montantes.

En 1997, la cogénération entre en scène chez Eure habitat : écologie et économie

En 1997, Eure habitat (à l'époque OPAC 27) pense déjà à l'environnement avec la mise en place de la cogénération.

Le principe est le suivant : dans le cas d'une voiture, le chauffage provient de la chaleur évacuée par le moteur, ce moteur produit aussi de l'électricité pour allumer les phares par exemple.

Ce sont près de 2666 logements qui bénéficient de ce système.



Réhabilitation du quartier du Levant aux Andelys : un projet classé Haute Qualité Environnementale.

Cette opération répond à un certain nombre de critères en terme de respect de l'environnement et de confort, avec notamment la mise en place de containers pour le tri sélectif des déchets issus du chantier.



Eure habitat

Eure habitat - OPH de l'Eure - 10, boulevard Georges Chauvin - B.P. 688 - 27006 Evreux Cedex
Tél. : 02 32 38 82 82 - Fax : 02 32 38 82 90
Site internet : www.eure-habitat.fr - Courriel : contact-siege@eure-habitat.fr